



Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 16 Mai 2023

13 présents sur 24 Administrateurs
(10 CGT - 3 CFDT - 0 CFE/CGC - 0 FO)

1. Validation du PV du CA du 24 Janvier 2023

Le Conseil d'Administration valide le PV du Conseil d'Administration du 24 Janvier 2023.

Délibération N° 2023-18
(Pour à l'unanimité)

2. Retour sur le Bureau du 29 Mars 2023

Le Président rappelle que le Festival d'Energies de Soulac sur Mer aura lieu les 27 et 28 Mai 2023.

A ce titre, les Responsables Bâtisseurs du Stand Ardennes Aube Marne, Jérôme PIWOWAR et Baptiste BOURT informe que :

- 279 personnes de la CMCAS sont inscrites dont 80 en transport collectif.
- L'équipe de Bâtisseurs est composée de 9 Ouvrants-Droit venant des différentes Entreprises des IEG du périmètre de notre CMCAS.
- La distribution des bracelets est en cours dans les Points de Proximité.

3. Informations du Président de la CMCAS

Le Président informe que les propositions de véhicules de location CMCAS n'étant pas adaptés à nos attentes, les contrats actuels sont prolongés d'un an supplémentaire avec une baisse des mensualités.

Le Président informe que les commandes de Chèques Vacances 2023 sont terminées pour un montant de 96 195,30 €. **(Participation de la CMCAS : 23 595,30 € : 22 530 € d'abondement + 1 065,30 € de frais)**

Dans le cadre de la Convention Nationale avec le Secours Populaire Français (Vacances Solidarité Jeunes), les Administrateurs valident la demande de mise à disposition par la CCAS de 12 places gratuites et de 12 places payantes prises en charge par la CMCAS.

Délibération N° 2023-19
(Pour à l'unanimité)

Le Président rappelle que la CMCAS Ardennes Aube Marne en partenariat avec la CMCAS Lorraine Sud Haute Marne et le Secours Populaire Français (Copains du Monde) accueilleront cet été des enfants de différents pays en Colonie sur l'ACM de Tantonville. (Accueil Centre Mineurs)

Les Administrateurs valident les demandes de changements de mandats suivants :

- Le remplacement de Monsieur Nathanaël SILLET par Madame Anne-Sophie DELLA GIACOMA au Bureau de la SLVie Aube Ouest pour la Délégation CGT.
- Le remplacement de Monsieur Jérôme HAYETINE par Monsieur Dorian VAZ au Bureau de la SLVie Ardennes Sud pour la Délégation CGT.
- Le remplacement de Madame Monique THEVENIN par Monsieur Timmy VILLETTE au Bureau de la SLVie Marne pour la Délégation CGT.

- Le remplacement de Madame Sandrine ROUSSE par Madame Nadège POMELLA au Bureau de la SLVie Marne pour la Délégation CFDT.

Délibération N° 2023-20

(Pour à l'unanimité)

Le Président rappelle aux Présidents de SLVies qu'au moins une Assemblée Générale Ordinaire de SLVie doit être tenue dans l'année et que les Fiches Projets doivent être transmises à la Responsable Opérationnelle des Activités Sociales et la Trésorière Générale avant Juillet 2023.

4. Informations du Territoire

Le Responsable Conseil Promotion & ASS-SP fait un point aux Administrateurs sur le Numéro Unique de la CMCAS mis en place depuis le mois d'Octobre et informe qu'environ 200 appels par mois sont traités.

Le Responsable Conseil Promotion & ASS-SP fait un point aux Administrateurs sur l'outil « Mes Activités » mis en place depuis le mois de Mars. Actuellement 26 Activités Décentralisées sont disponibles dans la boutique avec d'ores et déjà 280 commandes enregistrés.

Le Directeur Opérationnel rappelle que les dossiers de Mise à Disposition de Madame Christelle FAROY (TCP) et Monsieur Nathanaël SILLET (ASA) sont en cours d'instruction avec les Employeurs.

Le Directeur Opérationnel rajoute que les postes de la CMCAS Ardennes Aube Marne sont désormais créés à plus de 90%.

5. Clôture Budgétaire 2022

Le Conseil d'Administration valide l'Arrêté des Comptes de l'Exercice clos le 31 Décembre 2022, faisant apparaître un Total de Bilan de 768 515,74 € et un Résultat Déficitaire de 9 133,99 €.

Délibération N° 2023-21

(Pour à l'unanimité)

6. Point sur le Suivi du Budget 2023

Après avoir pris connaissance de la demande de création de la Section Air Soft de la SLVie Aube Ouest lors de l'élaboration du Budget 2023, les Administrateurs valident la création de celle-ci.

Délibération N° 2023-22

(Pour à l'unanimité)

7. Commission ASS-SP

L'Aide Sportive Artistique et Culturelle compte 707 dossiers traités, concernant 461 Familles, pour un montant budgétaire de 29 726,40 €

Pour ce qui concerne l'AFPE (Aide à la Petite Enfance) : L'ensemble des dossiers reçus en CMCAS ont été traités et payés.

D'autre part, sur l'ensemble des Aides Nationales & Locales, seulement 11 dossiers ont fait l'objet d'un rejet car ne répondant pas aux critères d'attribution en vigueur.

Un Séjour découverte « Séjours Bleus » est programmé du 3 au 5 Octobre 2023 à l'Institution de KAYSERSBERG, sur la base de 21 Participants.

La prochaine Réunion de notre Commission est prévue, le Mardi 13 Juin 2023 et non le Lundi 12 Juin 2023.

Le Conseil d'Administration valide les différents PV concernant l'attribution des Aides Nationales ou Locales.

Délibération N° 2023-23
(Pour à l'unanimité)

8. Questions diverses

Le Président informe que la Société Pommery nous réclame un solde dû à la suite des annulations des Arbres de Noël durant de la crise sanitaire.

Le Secrétaire Général



Antoine PEREZ